

# CHAMPIONNAT AUVERGNE RHÔNE ALPES

## DIMANCHE 2 JUIN 2024

### GLEIZÉ



**COURSE FEMMES**  
U19, U23 ET ÉLITE  
9H30 - 12H  
6 TOURS - 84,1KM

**COURSE HOMMES**  
U23 ET ÉLITE  
14H - 17H50  
11 TOURS - 158KM



**DÉPART FICTIF ET ARRIVÉE DEVANT LA MAIRIE**  
**RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE**  
**AVEC LA CLASSE EN 7**



# PARTENAIRES





# INFOS PRATIQUES

## HORAIRES

- 8H : Accueil des bénévoles - Salle Robert Doisneau
- 9H30 : Départ fictif course femmes - Devant la mairie
- 12h : Arrivée course femmes - Devant la mairie
- 12h15 : Cérémonie Protocolaire course femme - Devant la mairie
- 14h : Départ course hommes - Devant la mairie
- 17h50 : Arrivée course hommes - Devant la mairie
- 18h : Cérémonie protocolaire - Devant la mairie

## PLAN DE SITUATION



- PPO** : 33 rue de Chervinges 69400 Gleizé
- Salle des arbitres** : Maison des Associations
- Dossards & Transpondeurs** : Salle Robert Doisneau
- Contrôle Médical** : Salle des conscrits, espace "Festival"
- Réunion des directeurs sportifs** : Salle des conscrits, espace "Farandolle"
- Accueil et repas des bénévoles** : Salle Robert Doisneau

# COURSE FEMMES

## HORAIRES

**7H45-8H15** : Permanence - Salle Robert Doisneau

**8H30** : Réunion des directeurs sportifs - Salle des conscrits espace farandolle

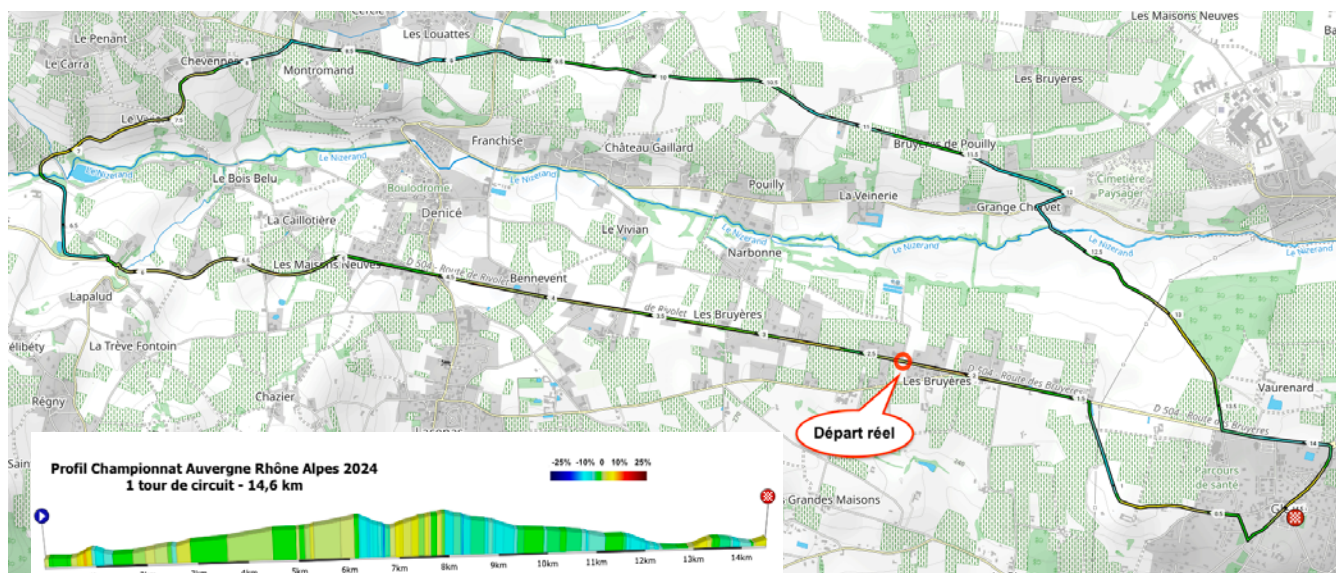
**9h30** : Départ fictif devant la mairie de Gleizé

**12h** : Arrivée devant la mairie de Gleizé

**12h15** : Cérémonie protocolaire, car podium devant la mairie de Gleizé

**PARKING EQUIPES** : Parking de la salle des fêtes

## PARCOURS ELITES & OPEN 1,2



**6 tours de 14,1km 84,5km**

Kilométrage	Itinéraire détaillé	Course à 36km/h Horaire
0	Départ fictif rue des écoles devant la mairie (2,1km)	<b>9h30</b>
0,2	A droite rue des peupliers	
0,5	A gauche rue des Chères	
1,9	A gauche D 504	
2,1	Départ réel sur D 504, 50m après croisement avec D84E	
6,1	A droite D19	
8,25	A droite D44	
12,02	A droite D76E	
12,17	A gauche rue Grange Chervet	
13,6	A gauche D504	
14,1	A droite rue des écoles	
	<b>Restera 5 TOURS</b>	
84,5	Arrivée rue des écoles devant la mairie	<b>12h</b>

# COURSE HOMMES

## HORAIRES

12H : Récupération des dossards - Salle Robert Doisneau

13H00 : Réunion des directeurs sportifs - Salle des conscrits espace farandolle

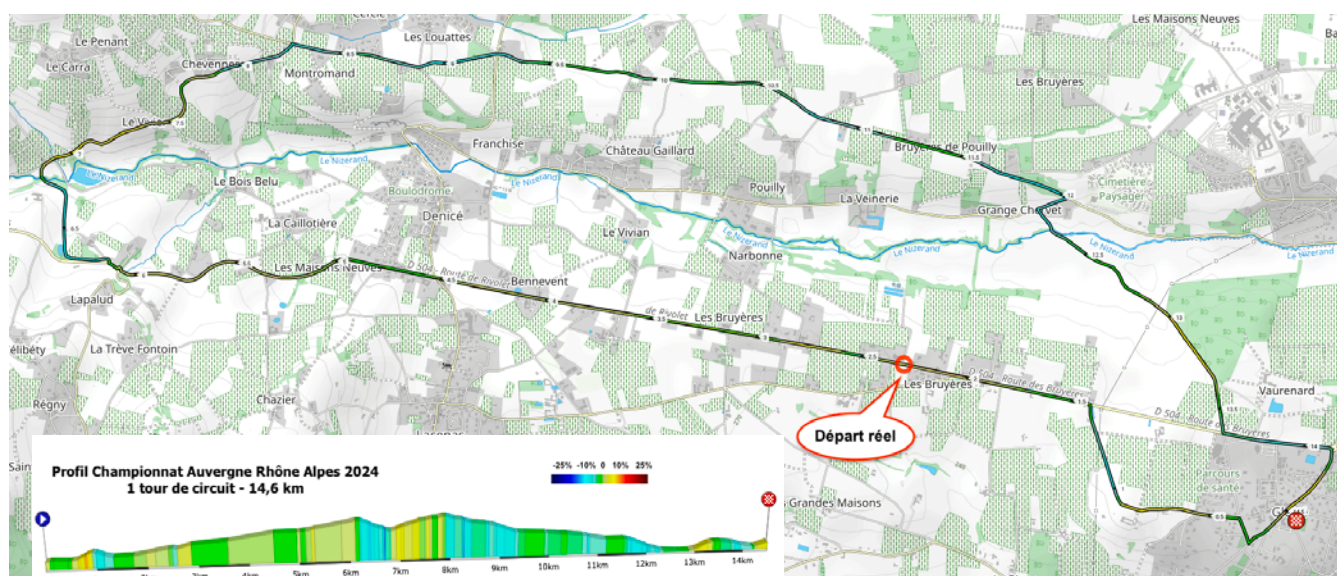
14h00 : Départ fictif devant la mairie de Gleizé

17H50 : Arrivée devant la mairie de Gleizé

18H00 : Cérémonie protocolaire, car podium devant la mairie de Gleizé

**PARKING EQUIPE** : Complexe sportif Saint-Vincent (terrain en gore)

## PARCOURS U23 & ELITES



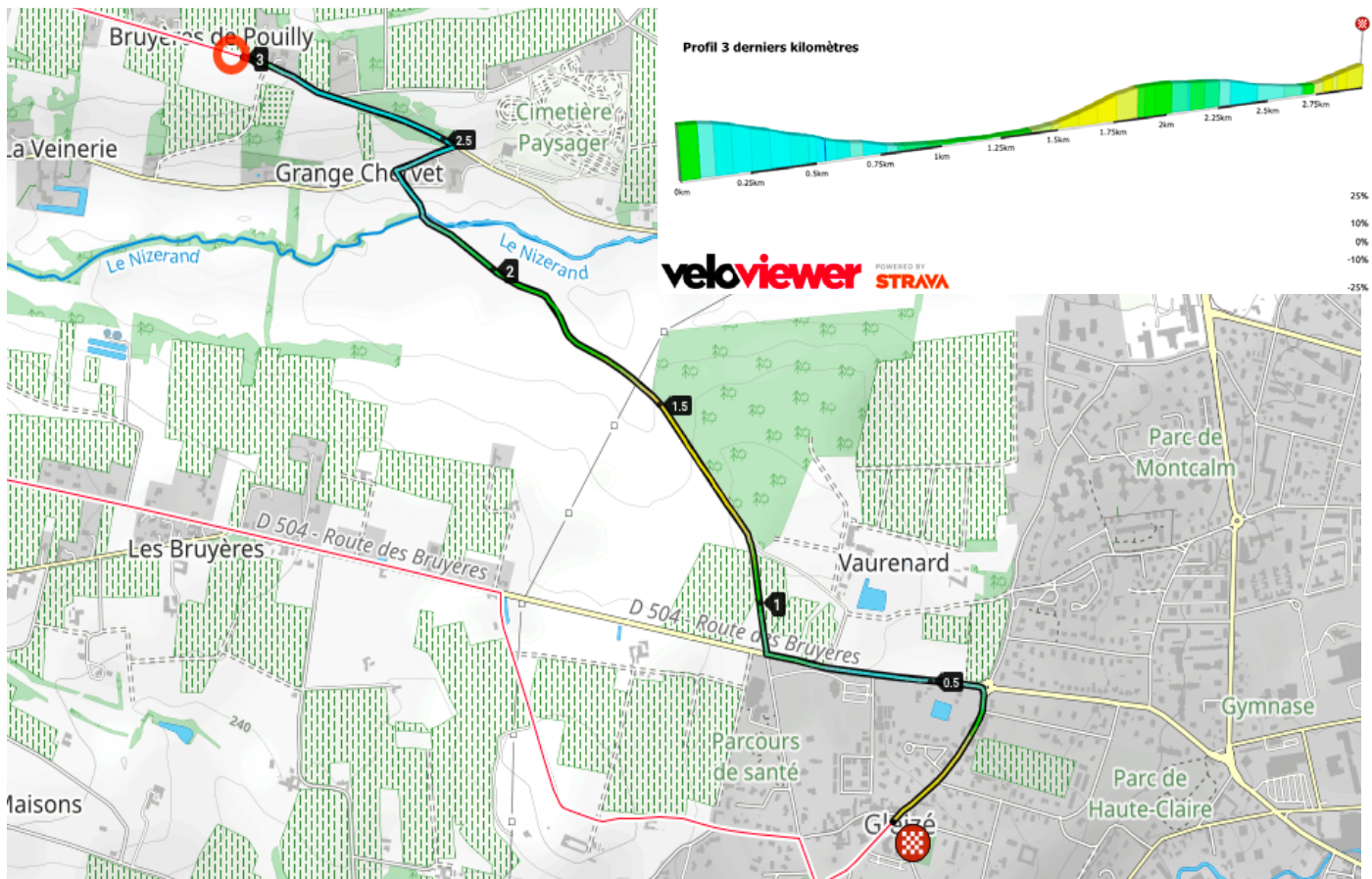
11 Tours de 14,1km - 158km

Kilométrage	Itinéraire détaillé	Course à 42km/h Horaire
0	Départ fictif rue des écoles devant la mairie	14h
0,2	A droite rue des peupliers	
0,5	A gauche rue des Chères	
1,9	A gauche D 504	
2,1	Départ réel sur D 504, 50m après croisement avec D84E	
6,1	A droite D19	
8,25	A droite D44	
12,02	A droite D76E	
12,17	A gauche rue Grange Chervet	
13,6	A gauche D504	
14,1	A droite rue des écoles	
	<b>Restera 10 TOURS</b>	
158	Arrivée rue des écoles devant la mairie	17h50

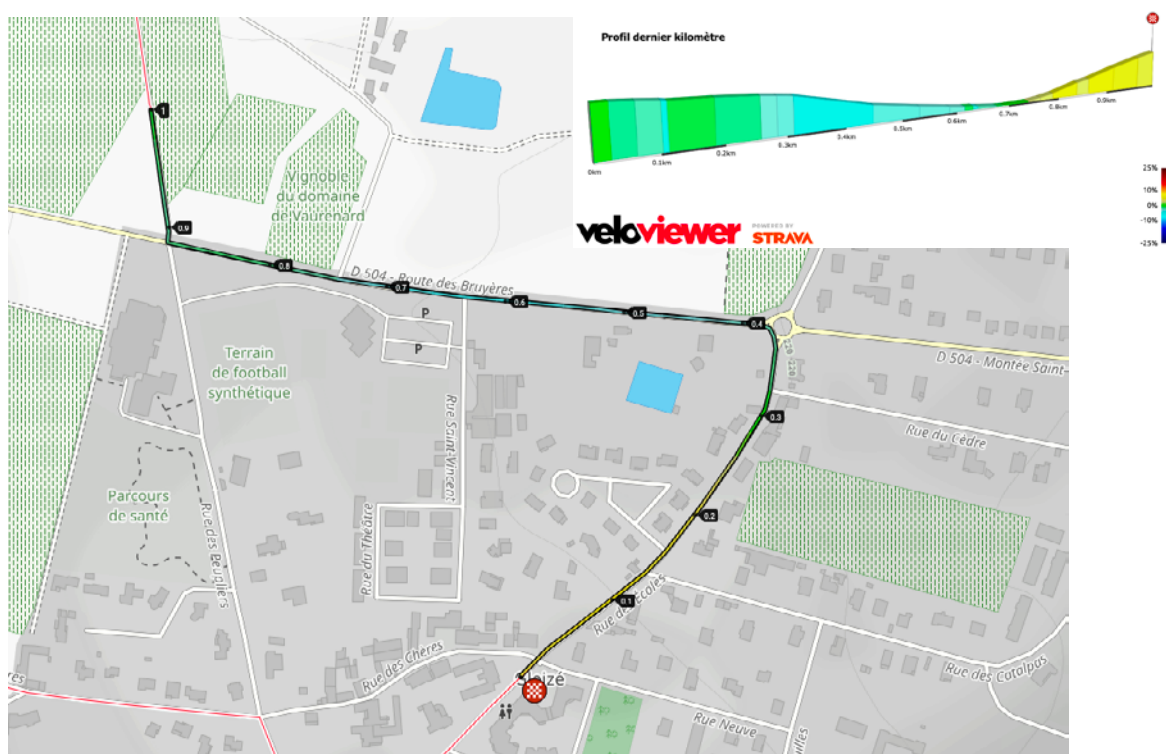


# LE CIRCUIT

## 3 DERNIERS KILOMETRES



## DERNIER KILOMETRE



# EN CAS D'URGENCE

## NUMEROS UTILES

Anthony Barle, manager du VCVB : 06.98.99.19.75  
Lucie Moncoutié, responsable administrative : 06.61.53.44.43  
Pompiers : 18  
SAMU : 15

## HOPITAUX

HOPITAL NORD OUEST VILLEFRANCHE SUR SAÔNE  
Plateau d'Ouilly, Allée d'Ouilly 69400 GLEIZÉ  
**04.74.09.39.39**

POLYCLINIQUE D'ARNAS  
120 ancienne route de Beaujeu, 69400 ARNAS  
**04.74.65.66.66**

# RÈGLEMENT PARTICULIER

L'épreuve dénommée "Grand Prix de Gleizé", support du Championnat Auvergne Rhône Alpes 2024, est une épreuve cycliste organisée par le Vélo Club Villefranche Beaujolais, association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Cyclisme (affiliation 4169034). Cette épreuve sera disputée le dimanche 2 juin 2024.

## 1. TYPE D'ÉPREUVES - PARTICIPATION

Les 2 épreuves (Femmes et Hommes) sont organisées sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), inscrites au calendrier régional et ouvertes aux catégories Elite, Open 1 et Open 2. Les règlements de la FFC et les pénalités prévues par lesdits règlements sont les seuls applicables. La réglementation antidopage prévue par le Code du Sport y est applicable. Les opérations antidopage se dérouleront Maison des Associations.

## 2. CHAMPIONNAT AUVERGNE RHÔNE ALPES

Les épreuves (hommes et femmes) sont ouvertes aux coureurs français des catégories Elite, Open 1 et Open 2, licenciés dans un club affilié au comité régional Auvergne Rhône Alpes. Dans chaque épreuve, le titre de Champion Régional est décerné au vainqueur scratch de l'épreuve, quelle que soit sa catégorie de licence. Le titre de champion régional U23 est décerné au 1er coureur de la catégorie U23 telle que définie par les règlements FFC et UCI (19 à 22 ans dans l'année).

## 3. PERMANENCE

La permanence se tiendra à la salle Robert Doisneau au sein de l'école Robert Doisneau (Rue des Écoles, 69400 Gleize), pour la confirmation des coureurs partants ainsi que le retrait des dossards et transporteurs par chaque responsable d'équipe.

Horaires de la permanence :

- 7h45 à 8h15 : épreuve Femmes
- 12h à 12h45 : épreuve Hommes

La réunion des Directeurs Sportifs, en présence du collège des arbitres, sera tenue salle des Conscrits à l'Espace Farandole - Maison des Associations (voir plan du Guide Technique) à 8h30 (épreuve Femmes) et 13h (épreuves hommes).

La permanence d'arrivée se tiendra à la salle Robert Doisneau, immédiatement après chaque épreuve. Dossards et transpondeurs devront être rendus par les responsables d'équipe, tout manquement sera facturé à l'équipe concernée (transpondeur 60€TTC).

## 4. SÉCURITÉ

Bien que l'organisation s'efforce de sécuriser au mieux le parcours avec des signaleurs à poste fixe, des motards de sécurité civile et des véhicules d'ouverture ou de fermeture de course, il est rappelé que l'ensemble des coureurs et suiveurs se doivent de respecter le Code de la Route.

L'épreuve est organisée sur la voie publique avec une autorisation de type "Priorité de Passage".

## 5. PARKINGS - DOUCHES

Les parkings équipes sont indiqués dans le guide technique et accessibles via la rue des peupliers et rue Saint Vincent. Ceux ci sont à respecter scrupuleusement et tous les jets de déchets se feront via des sacs fermés.

Les douches sont disponibles après chaque épreuve à la salle multisports de la rue des peupliers.



## **6. ASSISTANCE TECHNIQUE**

Les 2 épreuves disputées sont des épreuves régionales disputées à titre individuel. A ce titre et pour rappel, le changement de matériel entre coureurs, fussent-ils de la même équipe, est interdit et entraîne la mise hors course immédiate.

Les véhicules suiveurs sont autorisés, sous réserve de l'autorisation du comité régional et du jury des arbitres, à condition d'être enregistré à la permanence et pour les équipes présentant au minimum 5 coureurs. Seuls les véhicules autorisés peuvent suivre l'échelon course et doivent effectuer l'intégralité du parcours sans utiliser de raccourcis.

L'organisation mettra à la disposition des concurrents des deux épreuves 2 véhicules "Neutre" qui pourront assurer le dépannage des individuels ou des équipes incomplètes.

## **7. PARCOURS**

Le parcours est composé d'un circuit de 14,1 km à effectuer 6 fois pour l'épreuve femmes (84,5 km au total) et 11 fois pour les l'épreuve hommes (155,1 km). Le départ sera fictif pendant 2,1 kilomètres, pour un départ réel lancé sur la D504.

L'arrivée est située 400 m après le dernier rond-point, à prendre par la droite, au terme d'un faux plat montant de 300m.

## **8. RADIO TOUR - ARDOISIER**

Les liaisons radio seront assurées par le Comité Auvergne Rhône Alpes de Cyclisme, la fréquence d'émission sera transmise lors de la réunion des directeurs sportifs.

1 ardoisier moto sera présent pendant chacune des épreuves afin d'indiquer les informations utiles en course.

## **9. PROTOCOLE**

Les lauréats (3 premiers du classement scratch, 3 premiers U23 et pour les femmes en plus 3 premiers U19) sont attendus à la cérémonie protocolaire, en tenue cycliste, aux horaires indiqués sur le guide technique (12h15 et 18h) et au plus tard 15 minutes après la fin des épreuves. Tout manquement sera sanctionné.